

La nasalisation en occitan d'après l'Atlas Linguistique de la France

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **71 (2007)**

Heft 283-284

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-400130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA NASALISATION EN OCCITAN D'APRÈS L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE⁽¹⁾

1. Les voyelles nasales en occitan

La nasalisation vocalique est souvent comptée au nombre des traits opposant les parlers d'oïl aux parlers d'oc. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur un manuel d'occitan quelconque ou de citer quelques lignes des ouvrages des romanistes:

«Il [le domaine d'oc] ne connaît pas les problèmes de nasalisation des voyelles qui affectent le français et le portugais» (Lafont 1991, 6);

«[en occitan] La nasalité de la voyelle n'est que partielle et toujours suivie d'une résonance consonantique» (Bec 1995, 23);

«Les voyelles nasales n'existent en tant que sons simples (au niveau de la langue commune et littéraire) que dans deux langues romanes: le *portugais* et le *français*. [...] Les autres langues romanes communes et littéraires (y compris l'occitan!) n'ont pas à proprement parler de voyelles nasales: leurs voyelles "nasalisées" (par exemple it. *ponte*, esp. *puente*, roum. *punte*) sont des sons complexes qui commencent en tant que voyelles orales et finissent par une résonance nasale représentant la réalisation d'un archiphonème nasal consonantique" (Coseriu 1994, 7).

Or, nombre de monographies et les atlas linguistiques nous apprennent que la nasalisation complète de voyelles accompagnée de l'amuïssement des consonnes nasales subséquentes est présente dans plusieurs parlers occitans⁽²⁾. Le traitement des voyelles et celui des consonnes nasales

(1) Le présent article est tiré d'un travail de Master 1 mené sous la direction de M. J.-P. Chambon et soutenu à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) le 14 septembre 2006.

(2) Cf., par exemple: «[devant consonne] N tombe, en nasalisant la voyelle précédente: CANTARE (au moyen âge, *chantar*) *tsāta*, SANCTUM *sē*, [...], PUNCTUM *pwē*, etc.» (Dauzat 1897, 50); «Dans quelques-uns des points de l'aire sud la consonne nasale [en position implosive] se maintient après avoir nasalisé la voyelle, mais elle reste rare dans ce parler nord-occitan [de l'arrondissement de Bellac, Haute-Vienne]» (Lagueunière 1983, 102); «Suivant ces conditions [= positions des consonnes nasales], la nasalisation est complète sur une vaste région de la Haute-Loire» (Nauton 1974, 63); ALG 975 "pain" (par ex. p 695

ne sont certes pas parvenus au même stade qu'en galloroman du Nord: dans une vaste zone du domaine d'oc, les consonnes nasales devenues finales s'amuïssent sans nasaliser la voyelle précédente; en position interne, le segment consonantique se fait entendre même dans certains des parlers dans lesquels on observe régulièrement la nasalisation du type français en position finale. Cela n'empêche toutefois pas une révision du consensus qui semble régner à propos de la nasalisation en occitan.

2. La production de voyelles nasales en syllabes anciennement fermées

2.1. Les matériaux

Dans cet examen, nous nous baserons de préférence sur l'*Atlas linguistique de la France (ALF)* qui, malgré les objections que soulèvent ses notations phonétiques et son réseau d'enquête peu dense, reste le seul ouvrage permettant d'avoir une vision globale du domaine occitan et de l'ensemble de la Galloromania⁽³⁾. D'ailleurs, il ne manque pas de travaux qui exploitent pleinement cet ouvrage et en offrent des synthèses, sous divers angles (lexical, phonétique, taxonomique, etc.), aussi bien dans le domaine d'oc (Chambon 2004) que sur tous les terrains explorés par Edmont (Goebel 2002). Notre examen portera donc sur la synchronie du XIX^e siècle finissant et du XX^e siècle naissant⁽⁴⁾.

2.2. La sélection des données

On rencontre dans l'*ALF* de nombreuses cartes présentant des contextes nasalissants. Il sera cependant préférable de se fonder sur des cartes sur lesquelles un seul type lexical recouvre tous les points d'enquête du domaine (cartes dites 'phonétiques'), ce qui facilite la comparaison et la synthèse. Nous avons également choisi de nous appuyer sur les cartes où les unités lexicales sont enregistrées en dehors de la chaîne par-

O *pā*); ALG 322 "grain" (par ex. p 691 NE *grā*); ALG 330 "foin" (par ex. p 685 *fē*); ALAL 29 "le vent" (p 42 *lu vī*); ALAL 586 "front" (par ex. p 60 *frū*); ALAL 1205 "gond" (par ex. p 3 *gō*); ALMC 1665 "les Quatre-temps" (par ex. p 36 *li katre tē*); ALMC 1671 "(la) Toussaint" (par ex. p 24 *tusō*), etc.

(3) La délimitation du domaine à étudier repose sur la description donnée par Ronjat 1930, § 3-15: le domaine d'oc est représenté sur les cartes de l'*ALF* par 209 points d'enquête.

(4) Les enquêtes d'Edmont ayant été effectuées d'août 1897 à août 1901.

lée («mots isolés»)⁽⁵⁾ ou se trouvent en finale ou devant une pause, pour être sûr que la réalisation de la voyelle et celle de la consonne nasale n'ont été conditionnées par aucun autre élément. Nous étudierons en priorité les syllabes finales anciennement fermées pour une raison de même ordre: les textes et les grammairiens de l'époque médiévale (Ramon Vidal de Besalú, par exemple) nous apprennent que *-n* devenu final a cessé d'être articulé de bonne heure dans une grande partie de l'espace linguistique de l'occitan et, comme on l'observe sur de nombreuses cartes de l'ALF, il n'a pas été rétabli par la suite. En d'autres termes, les syllabes anciennement ouvertes n'ont jamais été soumises à un contexte nasalisant pour un grand nombre des parlers occitans.

En procédant de la sorte, nous avons été conduit à retenir les onze cartes suivantes:

A ⁽⁶⁾	B ⁽⁷⁾	C ⁽⁸⁾	D ⁽⁹⁾	E ⁽¹⁰⁾
ALF 56	argent	<i>argent</i>	ARGENTU	FEW 25, 192a ARGENTUM
ALF 135	blanc	<i>blanc</i>	*BLANKU	FEW 15/1, 138a *BLANK
ALF 211	cent	<i>cen</i>	CENTU	FEW 2/1, 589a CENTUM
ALF 289	cinq	<i>cinc</i>	CINQUE	FEW 2/2, 1480a QUINQUE
ALF 648	glands	<i>glans</i>	GLANDES	FEW 4, 147a GLANS, -ANDEM
ALF 811	marchand	[<i>mercan</i>]	<i>marchant</i>	FEW 6/2, 8b MERCĀTUS
ALF 1038	plomb	<i>plon</i>	PLŪMBU	FEW 9, 95a PLŪMBU
ALF 1060	pont	<i>pōn</i>	PONTE	FEW 9, 168b PŌNS
ALF 1187	sang	<i>sanc</i>	SANGUE	FEW 11, 170a SANGUIS
ALF 1292	temps	<i>tēmps</i>	TEMPUS	FEW 13, 185a TĒMPUS
ALF 1398	vingt	<i>vint</i>	*VINTI	FEW 14, 444b VIGINTI

(5) «Les mots isolés, choisis dans le répertoire populaire, groupés par similitude de sens, [sont] plus particulièrement désignés pour établir les lois phonétiques des parlers» (Gilliéron, *Notice servant à l'intelligence des cartes*, 4).

(6) Numéro de la carte de l'ALF.

(7) Forme française telle qu'elle figure dans le questionnaire.

(8) Forme de l'ancien occitan donnée dans le *Petit dictionnaire provençal-français* d'Emil Levy, sauf *argent* qui est consigné par le FEW.

(9) Étymon.

(10) Référence au FEW.

Pour la commodité de l'exposé, notre examen repose sur une classification dichotomique de la réalisation de la syllabe finale. Nous regroupons, d'une part, les réalisations de type "français" sans tenir compte du degré de nasalité vocalique⁽¹¹⁾ et, d'autre part, les voyelles orales et les réalisations de type "méridional" (avec consonne subséquente ou résonance consonantique).

2.3. *Les résultats globaux*

Notre synthèse des données procède tout d'abord par l'intersection des onze cartes retenues. Nous pouvons déterminer ainsi les deux pôles du point de vue de l'innovation: les zones d'innovation aboutie (score onze) et les zones de conservation maximale (score zéro). Ces deux zones sont dégagées sur la carte 1. On peut ensuite distinguer plus finement sur la carte 2 le degré d'innovation de chaque aire: nous appelons catégorie 1 les aires situées tout en bas de l'échelle (scores un et deux); catégorie 2, les aires dont le score varie entre trois et cinq; catégorie 3, les aires aux scores six, sept et huit; catégorie 4, les aires aux scores neuf et dix; les zones d'innovation entièrement aboutie et les zones de conservation maximale correspondent respectivement à la catégorie 5 et à la catégorie 0. Aussi regroupons-nous sur la carte 3 les trois premières catégories comme "conservatrices" et, les trois dernières, comme "innovatrices".

De six catégories que nous distinguons, c'est la catégorie 0 qui couvre l'aire la plus étendue. Elle comprend 59 points (soit 28% des points du domaine d'oc). À la deuxième place de ce point de vue, on trouve la catégorie 1, représentée par 51 points (24,1%). D'un autre côté, il est intéressant de constater que les 34 points qui marquent le score le plus élevé (11 = catégorie 5) se placent en troisième position du point de vue de l'extension (16%). Au total, les zones conservatrices en matière de processus de la nasalisation recouvrent 130 points d'enquête, soit 61% du domaine et, les zones innovatrices, 81 points d'enquête, soit 39 % de l'espace linguistique occitan. Voici un tableau récapitulatif:

(11) Donc, les voyelles nasales et les voyelles 'demi-nasales' (Gilliéron, *Notice*, 19).

	Degré d'innovation	Catégorie	Score	Nombre de points d'enquête	Extension (/209)
Zones innovatrices	Innovation aboutie	5	11	34	16,2%
	Innovation modérée	4	9, 10	25	11,9%
		3	6-8	21	10%
Zones conservatrices	Conservation modérée	2	3-5	19	9,1%
		1	1, 2	51	24,4%
	Conservation maximale	0	0	59	28,2%

2.4. L'aspect géographique

2.4.1. Les zones d'innovation aboutie (figurées en bleu sur nos cartes 1 et 2). – Dans le nord du domaine, on observe une aire bleue massive contiguë à la limite oc-oïl. Elle recouvre tout le département de Puy-de-Dôme, la quasi-totalité de la Haute-Loire et la moitié orientale de la Creuse. Cette aire semble étendre ses tentacules vers le sud (une avancée au point 811, dans le Cantal, une autre au point 814 dans le sud de la Haute-Loire) et vers l'est dans une mince bande bordière des parlers francoprovençaux, du nord de l'Ardèche et de la Drôme jusqu'aux Préalpes dans le sud de l'Isère. On aperçoit également un îlot dans la Haute-Vienne, comprenant Limoges (p 605) et, plus près de la limite nord du domaine, Châteauponsac (p 506). Un îlot plus important est observable dans le sud de la Corrèze (p 609, 617, 710, 711) avec un point attenant dans l'ouest du Cantal (p 714). Les distances qui séparent ces deux îlots de l'aire massive du nord sont minimales: aire massive et îlots ne sont séparés que par un seul point, si bien que l'on reconnaît un mouvement en progression; ces zones étaient, vers 1900, en voie de former sous peu une seule aire massive innovatrice.

En Provence, au contraire, la cartographie ne fait pas apparaître d'aire massive comme dans le nord, mais quatre petites poches constituées d'un, de deux ou, au plus, de trois points d'enquête. Ainsi aperçoit-on sur le cours inférieur du Rhône et dans les régions méditerranéennes une constellation d'îlots bleus (constellation, car les distances séparant les uns des autres sont, comme dans le nord, relativement faible). Ces îlots sont formés respectivement de trois points du sud du Gard, de deux points du sud du Vaucluse, d'un point littoral dans l'est des Bouches-du-Rhône, et d'un point situé au cœur du département du Var.

De façon frappante, mais comme on pouvait s'y attendre, les dispositions des zones les plus innovatrices coïncident dans l'ensemble avec les centres directeurs de la francisation de l'occitan (et à leurs zones d'influence) tels qu'ils ont été décelés par Chambon (2004) grâce à une étude lexicologique du domaine. Ainsi, l'aire arverno-vellave correspond-elle à la sphère d'influence de Clermont-Ferrand, mais celle-ci a opéré sa jonction dans la Haute-Loire avec la sphère de Tournon relayée par celle de Romans. L'îlot de la Haute-Vienne révèle le faible rayonnement de l'influence limougeaude, la zone bleue ne dépassant guère l'épicentre de la sphère d'influence. Cette configuration nous apprend en outre que la nasalisation de type français ne se diffuse pas par contagion de parler à parler sous l'influence des parlers d'oïl, mais par les «parachutages» (Gardette 1983, 628) de la langue nationale puisque, s'ils avaient contribué à l'évolution des parlers occitans de la région de Limoges, les parlers d'oïl auraient exercé la même influence sur les autres parlers des zones limitrophes (en l'occurrence les points 603, 606, 610, 611, 624, 635, 641, 549 et 548)⁽¹²⁾. L'aire compacte du sud de la Corrèze (et de l'ouest du Cantal) se trouve à cheval sur les trois sphères d'influence, à savoir clermontoise, limougeaude et périgourdine (et aussi, au point 711, sur la sphère d'influence secondaire de Cahors). On pourrait attribuer l'innovation de cette zone au concours des sphères d'influence évoquées ci-dessus, mais il vaut mieux supposer l'existence d'un centre de francisation qui n'a pas été décelé par l'étude lexicologique, correspondant à la sphère d'influence des deux principales villes de la Corrèze, Tulle et Brive. La position et l'importance de cette zone par rapport à l'îlot de la Haute-Vienne appuient ce que nous venons d'établir: le phénomène se propage sous l'influence de la langue nationale implantée d'abord dans les grandes villes du domaine d'oc.

Dans la région méditerranéenne, la configuration des aires bleues montre, par sa dispersion, la complexité de la situation. Du fait de la dispersion des zones les plus innovatrices à l'intérieur même de la sphère d'influence de Marseille, on comprend que la diffusion de la nasalisation de type français n'est pas due au rayonnement de cette mégapole, mais à la somme des contributions des centres urbains de la région: Nîmes pour les points 851, 861 et 862 du Gard; Draguignan⁽¹³⁾ pour le point 894 du Var; Avignon pour les points 864 et 874 du Vaucluse. On en déduit que le

(12) Il est à noter que les parlers du 'Croissant' atteignent déjà le même stade de la nasalisation que celui de Paris; cf. Pignon 1960, 328-332, et notre carte 2.

(13) La ville a été désignée comme préfecture du Var en 1795 et cela jusqu'à 1974.

changement examiné a sans doute été trop tardif pour que la métropole régionale participe à sa diffusion.

2.4.2. Les zones de conservation maximale (figurées en rouge sur nos cartes 1 et 2). – Les aires les plus conservatrices se divisent en deux ensembles: une aire gasconne et une aire languedocienne reliées par un pédoncule ariégeois. Si on les compare avec le résultat de l'étude lexicologique de Chambon 2004, on s'aperçoit qu'elles correspondent aux sphères d'influence secondaires de Mende, de Millau et d'Auch, ainsi qu'aux zones régies par Rodez, Albi et Aurillac. Aussi peut-on identifier des foyers de résistance, à l'intérieur de la sphère de Montpellier, à Narbonne et à Carcassonne dans l'Aude. Bien que peu actif, le foyer de la sphère d'influence secondaire de Cahors (p 720) est déjà entamé, de sorte qu'il isole le point 628 de l'aire massive conservatrice.

Ces aires conservatrices, bien qu'importantes en superficie, apparaissent érodées de toute part sous la pression des aires plus innovatrices. Elles sont à l'évidence en recul et couvraient autrefois des zones plus étendues, comme l'indiquent les petites aires brisées⁽¹⁴⁾.

2.4.3. Les zones d'innovation modérée et les zones de conservation modérée. – Notre carte 3 permet d'appréhender la bipartition du domaine d'oc selon le degré d'innovation des aires linguistiques: elle regroupe les zones d'innovation aboutie (catégorie 5) et les zones d'innovation modérée (catégorie 4 et catégorie 3), d'une part (zones bleues), les zones de conservation maximale (catégorie 0) et les zones de conservation modérée (catégorie 2 et catégorie 1), d'autre part (zones rouges). On remarque en premier lieu que la conquête de terrain (totale ou en cours) par la nasalisation de type français est loin d'être anarchique, mais forme un vaste continuum recouvrant la majeure partie du nord et sud-est du domaine, et coïncide avec les sphères d'influence lexicale de Clermont-Ferrand, de

(14) Il est cependant discutable de considérer le point 898 (Plan-du-Var) comme une butte témoin de l'ancien état du parler occitan de l'est du Rhône, si l'on tient compte d'influences possibles des parlers liguriens pour ce point d'enquête. En effet, sur un certain nombre de cartes ALF s'observent des coïncidences entre le point 898 et deux points liguriens (p 899 et 990) sur le plan aussi bien lexical que phonétique: cf. par exemple ALF 798 "louer (affermer) un jardin" p 898 *àfítàr*, p 899 *fítà*, p 990 *fítàà*; ALF 1176 "du sable fin" p 898 *d'àréna finà*, p 899 *d'àrénà finà*, p 990 *d'àr' nénà finà*; ALF 230 "changer d'habit" p 898 *kâmbyàr*, p 899 *skâmbyà*, p 990 *kâmbyào*, etc. Notons au passage que Plan-du-Var (fondé en 1845) appartient à Levens, communauté dont la population est d'origine ligurienne.

Limoges, de Tournon, de Romans et de Marseille⁽¹⁵⁾. On constate que la sphère d'Embrun correspond à la zone conservatrice alpine et, à l'ouest de cette zone, on voit se dessiner une vallée du Rhône considérablement élargie, configuration propre aux influences de la langue nationale (Gardette 1983, 616-617).

La carte 2 montre plus en détail l'innovation et la conservation de chaque zone, et nous renseigne plus clairement sur la dynamique du phénomène. Ainsi le rayonnement montpelliérain se révèle-t-il minime et est ceinturé, à l'est, par l'influence nîmoise et repoussé, de l'autre côté, par une forte résistance en provenance de l'ouest.

La frange innovatrice contiguë à la limite nord de l'occitan (les points 827, 838, 849, 971 et 972) pourrait évoquer une influence des parlers francoprovençaux: Gardette a montré à travers son étude des traitements de consonnes intervocaliques, l'influences de ces parlers sur les parlers alpins de l'occitan. Ces influence très anciennes «se font plus fortes au fur et à mesure qu'on va vers l'Est, vers les Alpes» (Gardette 1983, 616). Or, ce que l'on constate sur notre carte 2, c'est une irradiation qui se fait, au contraire, moins forte au fur et à mesure que l'on avance vers l'est. Une fois encore, cette configuration plaide en faveur de l'influence de la langue nationale.

On s'aperçoit enfin que, vers 1900, les sphères d'influence primaires de Bordeaux, de Toulouse et de Bayonne-Biarritz ont été à peine entamées et commençaient à éroder le noyau dur de résistance, fait surprenant surtout pour Bordeaux, si l'on tient compte de la grande importance de cette métropole dans le processus de francisation de notre domaine au plan lexical. On peut formuler à ce sujet la même hypothèse que plus haut (§ 2.4.1.) à propos de Marseille: le changement que nous étudions est trop récent pour que Bordeaux ait participé à sa diffusion⁽¹⁶⁾.

(15) Le rayonnement de la sphère montpelliéraine reste cantonné autour de son épiceutre et, en outre, semble appuyé sur celle de Nîmes-Marseille. Il est à noter également que Valence semble jouer un rôle important pour la nasalisation des parlers rhodaniens, de telle sorte que sa zone d'influence constitue, avec la sphère de Romans et celle de Marseille, une grande aire innovatrice dans le bassin du Rhône.

(16) À la différence chronologique, il faut ajouter un élément d'explication supplémentaire: la nasalisation se diffuse dans les zones d'influence des villes seulement à partir des parlers occitans de ces villes, centres directeurs eux-mêmes placés sous l'influence de la francisation lexicale. Il y aurait ainsi une différence qualitative entre francisation phonético-phonologique et francisation lexicale.

Nous avons appréhendé des rapports entre le processus de la nasalisation et celui de la francisation (lexicologique) dans le domaine d'oc. Nous avons vu également que la réaction des centres directeurs de la francisation devant la nasalisation n'est pas toujours la même que devant les influences lexicales. Pour certains, l'innovation phonétique possède la même intensité ou presque que la diffusion des francismes lexicaux, comme c'est le cas de Clermont-Ferrand. Pour d'autres, il existe un décalage remarquable entre les deux processus, comme c'est le cas de Marseille et de Bordeaux.

2.5. *L'aspect historique*

Après une approche par la méthode de la géographie linguistique, nous allons tenter de voir dans quelle mesure nous pouvons envisager la question dans une perspective historique, notamment sous le rapport de l'histoire de la francisation dans le domaine d'oc.

L'usage du français comme langue écrite s'est généralisé dans l'ensemble du domaine d'oc en une centaine d'années à compter du milieu du xv^e siècle. (Brun 1923, 407). Il va sans dire que la généralisation de l'usage du français pour la rédaction des documents officiels n'implique pas pour autant l'élimination de l'usage oral des parlers locaux. C'est seulement après la Révolution que la diffusion du français est devenue institutionnelle. Il paraît donc légitime d'attribuer à l'enseignement obligatoire de la langue nationale la diffusion du changement que nous étudions. Il reste toutefois à expliquer l'inégalité de score dans notre domaine, fait qui nous conduit à présumer que le phénomène avait été entamé bien avant la Révolution, mais que son évolution fut variable selon les parlers, pour une raison ou pour une autre.

Prenons pour l'exemple l'actuel département du Vaucluse. Dans le sud du département (voir carte 2), on aperçoit une zone d'innovation aboutie. Immédiatement au nord de cette zone cependant, on constate une aire beaucoup moins intense (score 7-8). Cette faille se trouve correspondre approximativement à la limite sud du Comtat Venaissin: la faible fréquence de la nasalisation du type français au nord de cette

Les règles de réalisations phonétiques se transmettent des parlers occitans urbains (influencés par le contact avec le français) aux parlers occitans ruraux de leurs sphères d'influence, tandis que les emprunts lexicaux phonétophonologiques peuvent aussi se faire directement au français des villes. Ce qui explique, à cet égard, l'inertie de Bordeaux 'désoccitanisée'.

limite semble s'expliquer par le rattachement tardif du Comtat au Royaume, deux ans après la Révolution⁽¹⁷⁾.

Il faut souligner en outre la francisation particulièrement précoce de la Basse-Auvergne: le français y apparaît dans les écrits officiels dès le milieu du XIV^e siècle, en se substituant peu à peu au latin et à l'occitan. Aussi la documentation révèle-t-elle un certain nombre d'évolutions phonétiques du parler du nord de l'Auvergne, évolutions qui relèvent de toute évidence de celles des parlers oïliques, et elles sont attestées dès le milieu du XIII^e siècle (Chambon/Olivier 2002, 112-113). Cette «pré-francisation linguistique» doit être un vecteur important pour le processus de la nasalisation dans cette région: sans attendre l'ordonnance de Villers-Cotterets et encore moins la Révolution, les parlers de la Basse-Auvergne avaient sans doute une tendance particulièrement forte à la nasalisation du type français. Notons également l'importance de Lyon dans l'évolution linguistique du domaine d'oc: Lyon, étant devenu le second centre de diffusion du français après Paris, exerçait, depuis le Moyen Âge, des influences particulièrement puissantes sur le Velay et, par l'intermédiaire de Clermont, sur Limoges et aussi sur Bordeaux (Chambon/Oliver 2002, 132-133).

3. L'aspect phonologique

Nous avons examiné ci-dessus des voyelles nasales occitanes en nous en tenant aux transcriptions phonétiques d'Edmont. Nous allons chercher à présent à établir dans quelle mesure l'occitan connaît des voyelles nasales phonologiques. Pour appréhender cet aspect de la question, nous essaierons de repérer des paires minimales et des semi-paires minimales dans l'ALF⁽¹⁸⁾.

3.1. Paires minimales

On peut trouver des paires minimales, notamment, en comparant ALF 232 "chant" vs ALF 238 "chat" (par ex. 616 *kã* vs *kà*, 611 *sã* vs *sà*, 704 *tč-yã* vs *tč-à*, etc.); ALF 1334 "tronc" vs ALF 1335 "trop" (par ex. 707

(17) Bien que, à ce que nous apprenons des documents médiévaux, le Comtat ne présente aucune particularité dans la généralisation de l'usage écrit du français, ni particulièrement précoce ni tardive (Brun 1923, 399). Aussi est-il à noter le lien étroit qu'entretenait le Comtat avec l'ancien siège de la papauté depuis le Moyen Âge.

(18) À la différence de l'étude phonologique, on utilisera dans cette section des cartes 'lexicales' et des cartes 'phonétiques' sans distinctions.

trõ vs *tró*, etc). Les premières paires sont observables dans 27 points et, les secondes, dans 12 points. De même, nous pouvons relever de telles paires en comparant ALF 1353 “van” vs ALF 26 vs “il va” (par ex. 869 *vã* vs *và*); ALF 648 “glans” vs ALF 650 “glas” (par ex. 605 *glã* vs *glà*); ALF 1292 “temps” vs ALF 1286 “un tas de” (par ex. 704 *tã* vs *tà*); ALF 509 “ils sont” vs ALF 1246 “sou” (par ex. 809 *sõ* vs *sò*); ALF 721 “à jeun” vs ALF 719 “jeu” (par ex. 811 *ã djã* vs *djæ*); ALF 721 “à jeun” vs ALF 726 “joug” (par ex. 692 *ã jũ* vs *ju*).

Des oppositions du même ordre se rencontrent aussi dans la morphologie verbale: en certains points de notre domaine, les voyelles nasales des morphèmes personnels opposent le pluriel au singulier de la troisième personne. Ainsi *-õ* du pluriel s’oppose-t-il à *-o* du singulier au présent de l’indicatif⁽¹⁹⁾, aux points 702, 704 de la Creuse, 705, 805, 806, 807 et 809 du Puy-de-Dôme, 817 de la Haute-Loire, 837 de la Drôme, 865 du Vaucluse et 871 des Bouches-du-Rhône, au total en neuf points. De telles paires sont aussi observables sur d’autres cartes: ALF 401 “ils devaient” vs ALF 536 “il fallait” (par ex. p 805 *dévyõ* vs *fúdyò*); ALF 311 “les pommiers commencent” et ALF 998 “je pense” (par ex. 888 *kúmẽũ* vs *pẽnsu*); ALF 574 “ceux qui finissent” vs ALF 576 “que ça finisse” (par ex. 971 *fínisã* vs *fínisà*); ALF 10 “ils s’agenouilleraient” vs ALF 498 “il m’étranglerait” (par ex. 991 *i sàdjànúyéryõ* vs *éstrãnglaryó*).

3.2. Semi-paires minimales

On peut aussi utiliser des semi-paires minimales pour étudier la distribution de voyelles nasales phonologiques selon les contextes syllabiques. Des semi-paires minimales sont observables, dans l’ALF, en examinant les voyelles finales issues de A en syllabe anciennement fermée d’une consonne nasale appuyée par une occlusive vélaire, sourde ou sonore (ALF 135 “blanc”, ALF 1187 “sang”) et les voyelles finales issues de A en syllabe anciennement fermée d’une occlusive vélaire seule (ALF 486 “estomac”): dans 72 points les voyelles du même timbre s’opposent par le seul trait nasal vs non-nasal (par ex. 708 *blã* vs *èstumà*, 866 *blãk* vs *éstumàk*; 842 *sã* vs *éstumà*, 868 *sãk* vs *éstumàk*). De même, on peut trouver des paires nasale vs orale pour les voyelles finales du même timbre qui ont pour origine A en syllabe fermée soit d’une consonne nasale appuyée par une occlusive dentale, sourde ou sonore (ALF 232

(19) ALF 311 “les pommiers commencent à fleurir” vs ALF 632 “il gèle” (par ex. p 705 *kúmẽsõ* vs *djãlò*).

“chant”, ALF 811 “marchand”), soit d’une occlusive dentale seule (ALF 238 “chat”, ALF 1028 “plat”): 62 parlars connaissent, dans ce contexte, l’opposition phonologique entre la voyelle orale et la voyelle nasale en syllabe finale (par ex. 616, 864 *kã* vs *kà*, 844, 877 *tč-ã* vs *tč-à*; 882, 894 *mãrtč-yã* vs *plà*).

La cartographie des paires minimales et des semi-paires minimales (carte 4) nous montre que les parlars qui possèdent au moins une voyelle phonologique présentent une configuration similaire à celle des zones innovatrices que nous avons dégagées sur notre carte 3. Il est intéressant de constater, en outre, que des voyelles nasales phonologiques sont aussi observables dans certains points des zones conservatrices (deux points dans les régions pyrénéennes et dix points dans les régions alpines). Au total, des paires minimales et semi-paires minimales sont repérées dans 93 points.

4. Conclusion

À travers cette brève étude, nous avons constaté que la nasalisation de type français (la nasalisation vocalique plus l’amuissement de la consonne nasale subséquente) existe dans le domaine d’oc, mais de façon assez complexe: du point de vue de l’extension, elles sont connues dans les trois quarts de notre domaine (152 points sur 211); du point de vue de la densité, elles se concentrent dans les régions septentrionales du domaine et dans le bassin rhodanien ainsi qu’en Provence. Nous avons aussi constaté que de très nombreux parlars possèdent au moins une voyelle nasale phonologique, et qu’ils ne couvrent pas moins de 44 % de notre domaine (93 points): la nasalisation est donc loin d’être une question de détail phonétique dans presque la moitié du domaine d’oc (tout le nord et tout l’est). Considérons encore une fois notre carte 2: le domaine d’oc apparaît comme une mosaïque multicolore à côté du domaine d’oïl qui présente une étendue quasiment monochrome. La localisation des aires les plus conservatrices (figurées en rouge sur nos cartes 1 et 2) nous suggère que le consensus que nous avons révisé exprime une vision méridionalocentriste de l’occitan, un concept orienté privilégiant le languedocien qui serait «une sorte de condensé de l’ensemble occitan» et aurait «vocation d[e] parler directeur et référentiel» (Bec 1983, 20-21). Admettre un tel consensus reviendrait, pour l’opposer à l’entité linguistique qu’est le français, à colorer tout le domaine d’oc en rouge, en imaginant une illusoire *koinê*.

Références bibliographiques

- ALAL = Potte, Jean-Claude, 1975-1992, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin*, 3 vol., Paris.
- ALF = Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-10, *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris.
- ALG = Séguy, Jean, 1954-1973. *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, 1965-1985 (1954-1973), Paris.
- Bec, Pierre, 1986 (1963). *La langue occitane*, Paris, PUF.
- Bec, Pierre, 1983 (1973). *Manuel pratique d'occitan moderne*, Paris, Picard.
- Brun, Auguste, 1923. *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, Champion.
- Chambon, Jean-Pierre, 2004. «Les centres urbains directeurs du Midi dans la francisation de l'espace occitan et leurs zones d'influence: Esquisse d'une synthèse cartographique», *RLiR* 68, 5-18.
- Chambon, Jean-Pierre / Chauveau, Jean-Paul, 2004. «Un cas de dialectologue, ou le français rendu invisible: à propos des vues de Pierre Gardette sur le franco-provençal *polailli* et le moyen français régional *poulaille* "poule"», *BSL* 99, 155-180.
- Chambon, Jean-Pierre / Olivier, Philippe, 2000. «L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay: notes sur une synthèse provisoire», *TraLiPhi* 38, 83-153.
- Coseriu, Eugenio, 1994. «La "découverte" des voyelles nasales», in: *Diachronie et variation linguistique dans le monde roman*, *Studies in Language*, 6, *Communication & Cognition*, vol. 27 (1994), Gand, 7-19.
- Dauzat, Albert, 1897. *Études linguistiques sur la Basse-Auvergne: Phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme)*, Paris, Alcan.
- Faure, Claude, 1909. *Étude sur l'administration et l'histoire du Comtat-Venaissin du XIII^e au XV^e siècle*, Paris, Champion.
- Gardette, Pierre, 1983. «Deux itinéraires des invasions linguistiques dans le domaine provençal», in: Id., *Études de géographie linguistique*, Strasbourg, 615-630.
- Gilliéron, Jules, 1902. *Notice servant à l'intelligence des cartes*, Paris, Champion.
- Goebel, Hans, 2002. «Analyse dialectométrique des structures de profondeur de l'ALF», *RLiR* 66, 5-63.
- Lafont, Robert, 1991. «Histoire interne d'identité de la langue 1. Grammaire», *LRL* 2/2, 1-18.
- Lagueunière, France, 1983. *Études de géographie linguistique dans l'arrondissement de Bellac (Haute-Loire): phonétique historique et phonologie* (thèse de 3^e cycle), Paris, Université de Paris-Sorbonne.
- Lapied, Martine, 1996. *Le Comtat et la Révolution française: naissance des options collectives*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence.
- Levy, Emil, 1973 [1909], *Petit dictionnaire provençal-français*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag.

- Gleßgen, Martin-Dietrich / Pfister, Max, 1995. «Okzitanische Koine», *LRL* 2/2, 406-412.
- Marshall, John, (ed.), 1972. *The Razos de trobar of Ramon Vidal*, London, Oxford University Press.
- Nauton, Pierre, 1974. *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, Paris, Les Belles Lettres.
- Pignon, Jacques, 1960. *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*, Paris, D'Artrey.
- Pansier, Pierre, 1974 (réimpr. de l'édition d'Avignon, 1924-1932). «Morcellement de la langue provençale», in: Id., *Histoire de la langue provençale à Avignon du XII^e au XIX^e siècle*, Marseille, Laffitte, 26-37.
- Ronjat, Jules, 1930-1941. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des langues romanes.
- Sampson, Rodney, 1999. *Nasal Vowel Evolution in Romance*, London, Oxford University Press.
- Straka, Georges, 1974. *Les sons et les mots: choix d'études de phonétique et linguistique*, Paris, Klincksieck.







